



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, MOUSSA FAKI MAHAMAT, POUR L'ANNÉE 2018

2017 a été une année particulièrement chargée, avec la prise de fonction d'une nouvelle Commission. J'ai eu le privilège, au cours de neuf mois écoulés, de servir avec un groupe de collègues venant de divers horizons, et les résultats ont été encourageants.

La jeunesse a été au centre de notre agenda, alors que l'Union africaine s'emploie à ouvrir, pour cette catégorie de la population, des opportunités dans tous les domaines. L'année 2017 a été dédiée au thème de l'exploitation du dividende démographique par l'investissement dans la jeunesse. Le choix de ce thème a permis à nos institutions et à nos États de réaffirmer leur engagement à atteindre les objectifs fixés s'agissant des jeunes, notamment la réduction, d'au moins 2% par an, de la proportion de ceux d'entre eux qui sont au chômage. En adoptant la Feuille de route de l'Union africaine sur le dividende démographique, les États membres se sont engagés à rendre les services financiers accessibles aux jeunes, à promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat, à accroître les investissements dans la santé et l'éducation et à créer des espaces d'engagement civique. Ils se sont, en outre, engagés à mobiliser des investissements pour les secteurs susceptibles d'avoir des effets multiplicateurs élevés sur l'emploi et à entreprendre le monde des entreprises pour encourager la formation continue et des programmes philanthropiques.

Les États membres ont également réaffirmé leur engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes, par la ratification, la domestication et la pleine mise en œuvre de tous les instruments sur les valeurs partagées de l'Union africaine, notamment la Charte africaine de la jeunesse et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Il me plaît de relever que plusieurs États membres de l'Union africaine ont lancé la Feuille de route continentale sur le dividende démographique et se sont engagés à rendre compte chaque année des progrès accomplis. La grande majorité des États membres ont achevé l'élaboration de leurs profils de dividendes démographiques. Ces outils nous donnent maintenant une image plus précise des zones à fort impact qui nécessitent des investissements stratégiques afin d'exploiter le dividende démographique. J'appelle les États membres qui ne l'ont pas encore fait à compléter ces profils.

Les informations faisant état de la vente aux enchères de migrants africains comme esclaves en Libye par des réseaux criminels internationaux ont été reçues avec consternation à travers le continent et au-delà. En réponse, la Commission a pris nombre de mesures, œuvrant notamment avec les autorités libyennes, ainsi qu'avec les Nations unies, l'Union européenne, l'Organisation internationale pour les Migrations et le Haut Commissariat aux Réfugiés, dans le cadre d'un

Groupe de travail dirigé par l'Union africaine, pour faciliter et accélérer le rapatriement volontaire des migrants. J'ai demandé à la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de diligenter une enquête sur la situation et de faire rapport le plus rapidement possible. Parallèlement, la Commission de l'Union africaine prendra des mesures supplémentaires pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la migration irrégulière.

En novembre, nous avons célébré le 30ème anniversaire de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, créée pour promouvoir l'avancement de nos peuples. Bien que la réalisation des aspirations y contenues soit une tâche de longue haleine, nous sommes convaincus que celles-ci seront traduites dans les faits.

Cette année, la Commission a réévalué l'efficacité de ses politiques et stratégies antérieures en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes sur le continent. Sur cette base, une nouvelle stratégie pour l'égalité des sexes et l'autonomisation a été élaborée, aux fins d'assurer une meilleure harmonisation avec l'agenda 2063, de mettre davantage l'accent sur l'obtention de résultats tangibles et la responsabilisation, et d'encourager des pratiques innovantes.

L'intégration régionale reste une priorité pour l'Union africaine. Des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne les négociations sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC). Dans le prolongement de la 4ème réunion des Ministres africains du Commerce, tenue à Niamey en décembre 2017, il est prévu que l'accord de la ZLEC et d'autres documents connexes soient adoptés en mars 2018. La ZLEC, qui est l'un des projets phare de l'Agenda 2063, créera un marché de plus de 1,2 milliard de personnes. Sa mise en place accroîtra considérablement le commerce intra-africain, engendrera des économies d'échelle et des chaînes de valeur régionales, et augmentera les opportunités d'emploi. Parallèlement, un cadre juridique pour la gestion des migrations et de la mobilité a été élaboré - le Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine concernant la libre circulation des personnes, le droit de séjour et le droit d'établissement. Il devrait être adopté par le Sommet de l'Union africaine de janvier 2018.

La Commission accélérera également la mise en œuvre de nombre de politiques continentales, notamment dans le domaine des infrastructures, avec le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), et l'agriculture, avec le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (CAADP). À cet égard, un accent particulier sera mis sur la sécurité et la sûreté alimentaires.

Un autre projet phare de l'Agenda 2063 porte sur le Marché unique pour le transport aérien en Afrique. Cette initiative, qui fait suite à la Déclaration de Yamoussoukro de 1999, sera lancée en janvier 2018, en marge du Sommet de l'Union africaine. Vingt-trois États membres se sont déjà engagés solennellement en faveur du Marché aérien unique, dont la mise en œuvre augmentera le nombre des liaisons aériennes, réduira le coût du transport aérien et contribuera à l'expansion du commerce intra-africain et du tourisme. J'appelle tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à se joindre à cette initiative importante.

Sur le plan institutionnel, la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement a pris la décision importante de transformer notre Union en une institution efficace capable d'accélérer la marche

vers l'intégration économique, la paix, la sécurité et la prospérité pour tous les Africains. Conformément à cette décision, j'ai mis en place une Unité chargée de la réforme pour coordonner le processus de mise en œuvre. Je suis particulièrement satisfait des progrès que nous réalisons s'agissant du financement de l'Union. En 2018, les États membres financeront près de 40% du budget programme de l'Union africaine, contre moins de 5% en 2015, lorsque l'initiative a été lancée. Un certain nombre de mesures seront prises pour introduire une plus grande responsabilisation dans la gestion des finances et du budget. En janvier 2018, je présenterai un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la réforme; ce rapport contiendra nombre de propositions et de recommandations, pour examen par le Sommet.

Des élections se sont déroulées avec succès dans plusieurs États membres. Je note, en particulier, la tenue pacifique des élections présidentielles et législatives au Libéria. Cela témoigne de l'engagement du peuple et des dirigeants libériens à maintenir la paix dans leur pays. Je félicite les peuples et Gouvernements des pays ayant organisé des élections pour avoir conduit des processus sans heurts, nous rapprochant ainsi de l'esprit et de la lettre de la Charte africaine des élections, de la gouvernance et de la démocratie. J'exhorte toutes les parties concernées à respecter la volonté populaire et les obligations nationales et internationales qui sont les leurs, et à recourir exclusivement à des moyens non violents et légaux pour régler les différends électoraux.

Dans le contexte des efforts déployés pour renforcer nos institutions et promouvoir la prospérité, la lutte contre la corruption revêt une importance et une urgence encore plus grandes. C'est un fait bien connu que la corruption entrave les efforts visant à promouvoir la gouvernance démocratique, la transformation socio-économique, ainsi que la paix et la sécurité. Elle crée des inégalités dans nos sociétés et érode l'Etat de droit. Alors que les preuves empiriques montrent que l'Afrique a enregistré des avancées encourageantes au cours des cinq dernières années, il n'en reste pas moins vrai que d'énormes défis demeurent. En reconnaissance de cet état de fait, la Conférence de l'Union africaine a déclaré 2018 Année africaine de la lutte contre la corruption (Projet 2018), avec pour thème «Gagner la lutte contre la corruption: un chemin durable vers la transformation de l'Afrique».

L'Union africaine reste déterminée à travailler avec les États membres pour réaliser un autre projet phare de l'Agenda 2063, à savoir réduire les armes au silence d'ici 2020. Nous devons tous nous engager de nouveau à mettre fin à la violence et à pérenniser la paix sur notre continent, notamment en menant à bien les processus de paix en cours au Mali et en République centrafricaine, en assurant que les élections prévues en République démocratique du Congo en décembre 2018 se déroulent dans les délais et dans un environnement propice, en consolidant les progrès accomplis en Somalie et en mettant fin à la menace terroriste dans le Sahel, le bassin du Lac Tchad et la Corne de l'Afrique.

J'espère ardemment que les parties prenantes sud-soudanaises respecteront les engagements pris dans l'Accord sur la cessation des hostilités, la protection des civils et l'accès humanitaire signé dans le cadre du Forum de revitalisation conduit par l'IGAD et dont la première phase a eu lieu à Addis Abéba en décembre 2017. Le peuple du Soudan du Sud, qui a enduré tant de

souffrances et d'épreuves, a désespérément besoin de paix et en mérite amplement l'avènement.

Nous avons eu plusieurs interactions clés avec nos partenaires stratégiques. Nous avons commencé l'année avec une réunion de haut niveau entre la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat des Nations unies. Nous avons, à cette occasion, réaffirmé notre engagement à travailler ensemble pour relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la gouvernance. En novembre, le Sommet Union africaine-Union européenne a eu lieu. Les résultats de ces réunions amélioreront considérablement la qualité, l'efficacité et l'impact de ces partenariats.

À l'aube de 2018, nous nous devons de nous souvenir de tous ceux qui ont perdu la vie non pas parce qu'ils ont perdu l'envie de vivre, mais à cause de la persistance du nuage meurtrier des conflits, d'intolérance et de mépris pour la vie et l'entreprise humaines. Nous devons faire plus et mieux en 2018 pour assurer un avenir pour nous-mêmes, nos enfants, notre continent et notre monde, un avenir dans lequel le droit à la vie, à la paix, à l'opportunité et à la protection devrait être le baromètre fondamental de notre humanité commune.

Nous ne devons pas non plus oublier les femmes et les hommes qui servent dans des opérations de paix de l'Union africaine ou des Nations unies en Afrique. En 2017, beaucoup d'entre eux sont tombés sur le champ d'honneur. Leurs sacrifices ne doivent pas être vains.

Je vous souhaite à tous, chers Africains, une année 2018 prospère et paisible pour notre continent et ses populations.